JUSQU'À

150 € REMBOURSÉS

SUR VOTRE FACTURE



Pour toute nouvelle souscription à une offre POWER ou POWER+ dans un point de vente FNAC ou sur www.fnac.com/sfr

Offre valable du 09/01/2018 au 29/01/2018 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- **Vous êtes nouveau client ou client en migration DSL vers THD**

Jusqu'à 150 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

Comment profiter de cette offre ?

Connectez-vous sur odr.sfr.fr dans les 60 jours suivant votre achat.

- **Sélectionnez l'offre de remboursement concernée**
- **Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR**
- **Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier**
- **Pièces justificatives à fournir avec votre demande de remboursement :**
  - Joignez une copie de votre facture SFR correspondante à la ligne souscrite.
- **Validez votre demande**

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

Et après ?

- **Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.**
- **Pour suivre votre demande, rendez-vous sur odr.sfr.fr**

ODR_FNAC_150EUR_POWER_fixejanvier0006
Valable exclusivement dans les magasins FNAC participants pour toute nouvelle souscription à une offre POWER ou POWER+ (150€ remboursés) avec un engagement de 12 mois entre le 09/01/2018 et le 29/01/2018 inclus. Remboursement par avoir sur une ou plusieurs factures (en fonction du montant mensuel de votre facture) jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. Dans l'hypothèse où vous bénéficiez déjà d'un avoir sur facture, vous ne bénéficierez du remboursement par avoir de la présente offre qu'une fois le montant du précédent avoir déduit. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 29/04/2018. Un seul remboursement par numéro de ligne SFR .

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris
SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne
Ref: Coupon